

Agenda

Pour mémoire

Du 5 au 9 novembre :

Formation continue au module "harmonisation des pratiques d'évaluation B" à destination des agents de Martinique

Du 5 au 30 novembre :

Formation continue de la filière "éducation routière" aux qualifications à l'évaluation des candidats aux catégories du groupe lourd du permis

Du 7 au 8 novembre :

Formation continue au module "améliorer ses pratiques d'animation" à destination des animateurs de stage de sensibilisation à la sécurité routière

15 et 16 novembre :

Formation initiale des médecins en charge du contrôle médical de l'aptitude à la conduite (Lyon)

22 novembre :

Formation continue au module "gestion des conflits" à destination des agents de Meurthe-et-Moselle

À venir

14 décembre :

Formation continue des experts en automobile au contrôle des "véhicules endommagés" (Nevers)

14 décembre :

Formation continue des médecins en charge du contrôle médical de l'aptitude à la conduite (Paris)

Du 17 au 18 décembre :

Formation continue au module "harmonisation des pratiques d'évaluation B" à destination des agents de Charente-Maritime

20 décembre :

Assemblée générale de l'INSERR

LA LETTRE DE L'INSERR

Directrice de la publication :

Carole DABRIGEON

Assistante Communication :

Nathalie VIDOT

Conception : HB Création

INSERR

122 Rue des Montapins

CS 20015 - 58028 NEVERS Cedex

Tél : 03.86.59.90.59

Fax : 03.86.59.53.82

www.inserr.fr

Actualités

LA FILIÈRE ÉDUCATION ROUTIÈRE

La formation continue au contrôle des centres de sensibilisation à la sécurité routière

L'INSERR est chargé de la maîtrise d'œuvre de ce module pour le compte de la délégation à la sécurité routière (DSR).

Quatre sessions délocalisées (Haut-de-France, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-D'azur et Pays-de-Loire) ont été organisées.

Soixante-seize inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière y ont participé.

La formation continue "groupe lourd" s'achève

Les trente-deux agents achèvent leur cursus de formation à la qualification des candidats à la catégorie "groupe lourd" du permis de conduire. En janvier prochain, ils entameront la phase de tutorat.



À l'issue de cette phase de tutorat, ces agents seront évalués et recevront, si le niveau requis est atteint, leurs qualifications professionnelles.

Harmonisation des pratiques d'évaluation à la catégorie B du permis de conduire

À la demande de la cellule "éducation routière" de Martinique, neuf agents, inspecteurs au permis de conduire et à la sécurité routière, ont suivi ce module théorique et pratique du 5 au 9 novembre.

ENTREPRISES PRIVÉES ET ADMINISTRATIONS

La préfecture du Maine-et-Loire s'engage dans la sécurité routière

La préfecture, l'association sécurité routière en entreprises de Maine-et-Loire (ASRE 49) et les entreprises locales s'unissent pour lutter contre l'insécurité routière. Le but est de sensibiliser les salariés et de faire changer les comportements au volant.

Le 6 novembre dernier, la préfecture du Maine-et-Loire et l'ASRE 49 ont convié les chefs d'entreprises à une conférence sur la prévention du risque routier en entreprise ; conférence animée par l'INSERR dans les locaux de l'entreprise SCANIA à Angers.



Plus de cinquante-cinq entreprises locales ont confirmé leur implication en participant à cette action et deux entreprises ont signé la charte des sept engagements pour une route plus sûre.

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1^{ère} classe

L'INSERR est chargé, à la demande de la direction des ressources humaines du ministère de l'intérieur, d'organiser une préparation à distance à l'examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019.

Douze agents IPCSR ont bénéficié d'une préparation à l'épreuve orale unique d'admission. Ce module de formation a été organisé à Lognes du 22 au 25 octobre dernier.

La direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT) de Nouvelle-Calédonie sollicite l'INSERR

L'institut a été sollicité par la DITTT de Nouvelle-Calédonie, pour la mise en place de modules de formation initiale et continue à destination des agents chargés de la passation des examens du permis de conduire de cette collectivité d'outre-mer. Du 22 octobre au 23 novembre 2018, neuf inspecteurs du permis de conduire ont été formés à la réalisation des examens du permis de conduire dans les catégories A, B et groupe lourd.

Un module spécifique sur le processus de suivi des formalités nécessaires à l'examen pratique d'un candidat en situation d'handicap a également été mis en place à destination de tous les partenaires locaux (administration et médecins).



2019 Calendrier des formations post-permis

Ces sessions sont organisées sur le site de l'INSERR. Elles peuvent être délocalisées et adaptées aux besoins des commanditaires.

JANVIER

15 Prévention des risques routiers
22, 23 et 24 Formation de formateurs aux plans de prévention du risque routier - niveau I
22, 23 et 24 Conduite en cortège

MARS

12 Eco conduite
19 et 20 Conduite proactive
26, 27 et 28 Formation de formateurs aux plans de prévention du risque routier - niveau I

AVRIL

3 et 4 Formation de formateurs aux plans de prévention du risque routier - niveau II

MAI

14, 15 et 16 Formation Formateur Eco conduite - niveau I

JUIN

3 et 4 Eco conduite, participer au développement durable
18 Prévention des risques routiers
19 Savoir rédiger un constat amiable

SEPTEMBRE

24 et 25 Formation de formateurs aux plans de prévention du risque routier - niveau II

OCTOBRE

1 Prévention des risques routiers
9 et 10 Conduite proactive
15 Prévention des risques routiers

NOVEMBRE

5, 6 et 7 Conduite en cortège
19, 20 et 21 Formation de formateurs aux plans de prévention du risque routier - niveau I
26 et 27 Formation Formateur Eco conduite - niveau II

DÉCEMBRE

11 et 12 Conduite proactive

L'INSERR, partenaire des administrations et des entreprises dans la prévention du risque routier



Le risque routier constitue la première cause d'accident mortel au travail. Que ce soit lors des missions professionnelles ou pendant les trajets "domicile-travail", les trajets liés au travail représentent 14% de la mortalité routière en 2017.

En 2017, on a déploré 480 décès, 4 681 blessés hospitalisés et 24 294 accidents corporels. Prévenir le risque routier est un véritable enjeu économique et social pour l'entreprise et la collectivité avec six millions d'arrêts de travail.

La prévention du risque routier passe nécessairement par la sensibilisation, par l'analyse des pratiques et des comportements (audits de conduite des stagiaires), en un mot, par la formation.



Formations de formateur "plan de prévention du risque routier" & "ECO2Mobilité"

Ces formations sont dédiées aux enseignants de la conduite mais aussi aux entreprises et administrations désireuses de mettre en place des actions de sensibilisation et de formation en formant des personnes ressources.

Vos contacts :
Cécile FAVIER
et Annick SIRE,
assistantes commerciales
Téléphone : 03.86.59.90.52
- 03.86.59.90.57
cecile.favier@inserr.fr
- annick.sire@inserr.fr

Au-delà de ces formations, L'INSERR propose son expérience et son expertise aux entreprises et aux administrations en établissant des programmes spécifiquement adaptés à leurs besoins.

L'ECO2MOBILITÉ

Sensibilisation théorique et pratique. Il s'agit d'amener chaque conducteur à changer sa façon de conduire en recherchant à moins consommer de carburant et par conséquent, à moins polluer, mais également à se déplacer de façon plus sûre.

LA CONDUITE PROACTIVE

La formation a pour objectif une analyse des attitudes et du comportement. Cette formation alterne théorie et mise en situation sur aire fermée regroupant les situations de la vie quotidienne. La formation a pour objectif d'analyser le comportement et les attitudes du conducteur et savoir y remédier. Des exercices sont réalisés sur une aire fermée, permettant aux stagiaires d'appréhender un maximum de situations en milieu protégé.

LA CONDUITE EN CORTÈGE

La formation de conducteur de personnalités requiert compétences et aptitudes. Celles-ci servent à garantir un maximum d'efficacité dans la mission confiée au conducteur. Conduire en cortège résulte d'une double tâche : se déplacer en toute sécurité et prendre en compte la particularité d'une conduite à plusieurs véhicules ayant une mission commune, celle de démarrer et arriver ensemble en tenant compte des aléas de la circulation. Des exercices sont réalisés sur une aire fermée, permettant aux stagiaires d'appréhender un maximum de situations en milieu protégé.